

SOCIAL

Médillés pour leur action en faveur des sortants de prison

Le directeur général de l'Îlot et le responsable de la maison d'accueil des Augustins ont reçu la médaille d'honneur des services judiciaires.

Deux membres de l'association Maisons d'accueil l'Îlot ont reçu la médaille d'honneur des services judiciaires au cours d'une cérémonie qui s'est tenue mercredi 1^{er} juillet dans les locaux de la maison d'accueil des Augustins, qui accompagne dans leurs démarches de réinsertion une quarantaine d'hommes seuls.

Evelyne Chard-Henry, directrice adjointe au centre pénitentiaire de Beauvais a remis la médaille d'honneur de bronze à Charles Barbezat, directeur délégué de l'Îlot, et responsable de la maison d'accueil des Augustins. Philippe Lemaire, procureur général près la cour d'appel d'Amiens a lui remis la médaille d'honneur d'argent à Christian Vilmer, directeur général de l'Îlot.

Partenariat

Evelyne Chard-Henry a tenu à saluer le partenariat qui s'est peu à peu tissé entre les acteurs du monde pénitentiaire et l'association, « pour qu'après le temps de la condamnation et de la peine vienne le temps de la reconstruction et d'un nouveau départ dans la vie ».

La médaille d'honneur des services judiciaires récompense des personnes qui, dans le cadre de leur activité professionnelle ou bénévole, ont rendu des services honorables à l'institution judiciaire. Ému, Charles Barbezat a chaleureusement remercié son équipe



Philippe Lemaire et Christian Vilmer sont les responsables de l'Îlot.

pour le travail accompli ces dernières années, pour moderniser la maison d'accueil des Augustins et accompagner davantage de personnes sortant de prison. Christian Vilmer a lui aussi salué le travail des équipes et présenté, rapidement, le souhait de l'Îlot de s'impliquer encore davantage dans des actions d'insertion professionnelle.

L'association est très présente à Amiens avec les maisons d'accueil

de La Passerelle, Les Augustins, Thuillier et les Ateliers de l'Îlot. L'action sociale de l'Îlot et le travail mené auprès des personnes sortant de prison ou en aménagement de peine pour qu'elles (re)deviennent des citoyens ordinaires et (re)prennent place dans la société ont été remarqués par l'ensemble des acteurs judiciaires, avec qui des relations de confiance se sont nouées.